



**Association culturelle  
de Villarzel**

## Assemblée générale du 29.09.2022

Salle du collège de Villarzel

|                                |           |   |
|--------------------------------|-----------|---|
| <b>PRÉSENT·E·S<br/>COMITÉ</b>  | <b>DU</b> | Nadia Barthlomé, Sylvain Bersier, Sandra Blanc (présidence), Max Blaser, Patrice Donzallaz, Nathalie Hennard,   |
| <b>FUTUR MEMBRE<br/>COMITÉ</b> | <b>DU</b> | Jean Urfer (+ une consorte occasionnelle M. Urfer) (PV)   |
| <b>MEMBRES<br/>PRÉSENT·E·S</b> |           | Georges Barthlomé, Maya Barthlomé, Christiane Bersier, Evelyne Bersier, Françoise Bersier, Robert Bersier, Nicole Blaser, Claire-Lise Bonjour, Fabienne Donzallaz, Serge Jaquier, Flavien Jauquier, Lucille Jauquier, Geneviève Mayor, Philippe Mayor, Eric Morattel, Gilles Morattel, Myriam Morattel, Jocelyne Pfander, Bernard Schüpbach |
| <b>MEMBRES EXCUSÉ·E·S</b>      |           | Colette Bellaiche, Olivier Blanc, Dimitri Blaser, Georges Brochet, Julien Cherpillod, Sonia Grivaz Roux, Svenja Grivaz, Xavier Nicod, Florence Ravenel  |
| <b>MEMBRES<br/>SORTANT·E·S</b> |           | Pierre Bersier, Daniel Michel   |

### ACCUEIL ET PRÉSENCES

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>DISCUSSION</b> |  |
|                   | Sandra Blanc, présidente, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Jean Urfer, secrétaire intérim, fait circuler une liste de présence qui est en même temps, une liste d'adresses Email, dans la perspective d'abandonner progressivement les envois par courrier postal. L'ordre du jour est présenté et validé. |

### ADMISSIONS ET DÉMISSIONS DE L'ASSOCIATION

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>DISCUSSION</b> |   |
|                   | Sandra Blanc, annonce deux démissions, celles de M. Pierre Bersier et de M. Daniel Michel. Le rappel de la cotisation est fait. La cotisation reste inchangée Fr. 10.-/an |

### ÉLECTION ET DÉMISSIONS DE MEMBRES DU COMITÉ

|                   |   |
|-------------------|---|
| <b>DISCUSSION</b> |   |
|                   | Sandra Blanc rappelle que selon les statuts, le comité est élu pour deux ans, donc il n'y a pas lieu de procéder à des élections.<br><br>Une démission est annoncée, celle de Max Blaser. Sa lettre motivant sa démission est partagée à l'assemblée. Nous remercions chaleureusement Max pour la belle énergie mise dans cette association, énergie parfois un peu folle qui a permis de réaliser de très beaux projets. Max Blaser s'exprime et évoque les nombreux souvenirs qu'il a au niveau des projets qui ont été portés ensemble, et partage l'importance de ces moments de communauté.<br>Une nouvelle personne rejoint le comité, Jean Urfer, en tant que secrétaire, doublé discrètement pour les tâches complexes techniques et informatiques par son épouse, Manon Urfer. |

Flavien Jauquier rejoint le comité et nous le remercions.  
Sandra Blanc annonce encore sa démission de la présidence du Comité, tout en restant membre du comité.

Patrice Donzallaz a accepté de reprendre cette présidence et est à son tour chaleureusement remercié.

Sandra Blanc remercie encore l'esprit et la belle énergie du comité et son plaisir d'y prendre part.

#### **ADOPTION DU PV DE L'AG DU 25/09/2021**

| DISCUSSION                      |
|---------------------------------|
| Le PV est adopté à l'unanimité. |

#### **RETOUR SUR LA FÊTE DU 18 JUIN 2022**

| DISCUSSION   |
|--|
| Retour en images et en mémoire sur la fête du 18 juin 2022. Sandra Blanc rappelle le contexte, en évoquant les points positifs et les points à améliorer. Le bémol le plus notable tient dans le petit déficit de Fr. 455.- sur lequel s'est clôturée l'opération. Il semble qu'un ajustement serait à faire au niveau des prix peu élevés des repas, car la fête n'a pas souffert d'un manque de fréquentation et a rencontré un beau succès, en dépit de la coïncidence de dates avec de nombreux autres événements festifs (fête de la musique) dans la région.<br><br>Sylvain Bersier présente les comptes de l'exercice comptable annuel. Du côté des entrées, les cotisations des membres ont rapporté Fr. 670.-. Le produit total des manifestations s'élève à Fr. 12'041.75, soit deux manifestations pour cet exercice comptable – le pique-nique pour l'inauguration du collège et la fête du 18 juin 2022. Des dons sont ajoutés à hauteur de Fr. 310.-. Le total des recettes finales s'élève à Fr. 13'021,75.<br><br>Au niveau des dépenses, le total s'élève à Fr. 10'663,45. Les dépenses concernent les frais liés aux manifestations et aux frais administratifs, soit bancaires et postaux à hauteur de Fr. 192,85, les frais liés aux manifestations à hauteur de Fr.10'307,95. Des frais de cadeau ou de prime s'élèvent à Fr. 32.- et des divers à Fr. 130,65.<br><br>Le bénéfice pour cet exercice annuel s'élève à Fr. 2'358.30. À ce jour, l'ACV dispose d'un patrimoine de Fr. 13'782, 84.<br><br>Flavien Jauquier et Evelyne Bersier, vérificateur·trice des comptes corroborent les chiffres et remercient S. Bersier pour la bonne tenue des comptes.<br><br>Les comptes sont acceptés à l'unanimité et nous remercions Sylvain pour le travail important de la tenue des comptes.<br><br>Nous remercions également Lucille Blaser qui va remplacer dorénavant Flavien Jauquier comme nouvelle vérificatrice des comptes, vu que ce dernier rejoint le comité de l'ACV |

#### **PROJET DE LA ZONE DE SITE PROTÉGÉ À VILLARZEL**

| DISCUSSION   |
|--|
| Patrice Donzallaz rappelle qu'en 2020, une analyse des bâtiments concernés de la zone de site protégé a eu lieu pour opérer une revitalisation de la zone. La priorité reste avant tout la rénovation de l'église, notamment au niveau de son chauffage. Le bâtiment de la cure, propriété |

du canton, est également pris dans l'équation de cette rénovation, car l'idée est de créer un chauffage à distance pour l'église, à partir du chauffage situé dans la cure. Une levée de fond devra être menée, car les travaux prévus sont trop coûteux pour la commune. L'idée est également de transformer l'église de telle façon que l'on puisse en faire un lieu conforme pour des événements, tels que des concerts notamment. Le bureau d'ingénieurs Blaser Énergie à Seigneux a été mandaté pour budgéter les travaux. La mise en place des travaux de transformation du chauffage pour la cure est en principe prévue pour 2023, selon les informations transmises par l'État de Vaud. Ainsi, une perspective plus ouverte se dessine, en dépit du flou dans lequel avance ce projet à géométrie variable. En outre, une perspective de contrat de collaboration entre la commune et notre association est en cours, mais c'est de longue haleine et rien de précis ne peut être communiqué pour l'heure.

Au niveau du bâtiment de l'église, un descriptif des interventions est présenté, induisant de nombreux travaux de nettoyage, de drainage, de consolidation, etc. On reste dans l'inconnu pour ce qui relève du suivi des cultes. A priori, si les projets avancent comme nous l'espérons, nous pouvons imaginer et espérer des travaux sur 2023.

Eric Morattel se demande si le plancher de l'église sera restauré, car l'état de ce dernier semble être en piètre état.

Max Blaser rappelle que le classement du bâtiment est en classe 1. Quant aux possibilités de restauration, le bureau d'architecte mandaté est particulièrement qualifié quant à la rénovation de bâtiments historiques (puisqu'il a été consulté pour la réparation de la cathédrale Notre-Dame de Paris). Max B. rappelle également que l'éventualité d'établir un contrat de partenariat entre l'association et la commune pourra générer des dynamiques intéressantes. On prend en exemple l'Église de Dompierre dont une partie importante de la restauration a été prise en charge par la Loterie Romande. Dans ce contexte, Philippe Mayor rappelle que Philippe Biéler, membre de notre association, a présidé l'organisation Patrimoine Suisse, et que d'éventuelles synergies pourraient être trouvées dans ce contexte.

### ACTIVITÉS 2023

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>DISCUSSION</b> | <p>Patrice Donzallaz annonce dans la foulée des informations sur la rénovation de l'église, ainsi l'idée de mettre en place des événements de dimensions plus modestes que l'organisation d'événements festifs de grand format. Il s'agirait de tirer parti de la zone de site protégé et d'organiser des petits concerts occasionnels dans l'église de Villarzel – le mois de juin semblerait être propice pour un événement de cet ordre.</p> <p>Jean Urfer poursuit le thème, en suggérant des concerts vocaux, instrumentaux, populaires et classiques, suivi d'un éventuel partage convivial à l'issue de l'événement, dans les jardins de la cure.</p> <p>Sandra Blanc, reprend la parole et se réjouit du riche partenariat commune/association, mais qui promet encore passablement d'efforts, d'engagement et de travail. L'idée d'établir une année 2023 plus légère en termes d'événement est donc à l'ordre du jour. En 2024 par contre, l'idée sera de célébrer le 10ème anniversaire du 800<sup>e</sup> et le comité attend très volontiers des idées, des envies à ce propos.</p> |
|-------------------|--|

### DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>DISCUSSION</b> | <p>Il n'y a aucun divers, ni proposition individuelle.</p> |
|-------------------|--|

Avant de terminer cette assemblée, Max Blaser partage encore une photo de groupe datant de 2012 en montrant sa reconnaissance pour une équipe qui a fonctionné avec dynamisme et engagement durant cette décennie. Il insiste sur l'importance de l'association comme lien entre les 3 villages et également comme organe essentiel pour la concrétisation des projets liés aux bâtiments de l'église, du four à pain. Max conclut en remerciant l'assemblée de son soutien sans failles.

|                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| <b>SÉANCE LEVÉE À</b> | 8h40                            |
| <b>DATE/PV</b>        | 29.09.2022/ Manon et Jean Urfer |